

22.09.2022

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

-----

RÉGION DE L'EST

-----

DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG

-----

COMMUNE DE MESSAMENA

-----

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

-----

SERVICE TECHNIQUE

-----

B.P : 02 Messamena

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

-----

EAST REGION

-----

UPPER NYONG DIVISION

-----

MESSAMENA COUNCIL

-----

GENERAL SECRETARY

-----

TECHNICAL SERVICE

-----

P.B: 02 Messamena

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE MESSAMENA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022**

DU **12 SEPT 2022** EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET DE TROIS (03) BLOCS LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

Financement : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA - EXERCICE 2017

#### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, relance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de trois (03) blocs latrines à trois (03) compartiments dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NGOULMAKONG</b>	3 899 725	220 100
2	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NGAM</b>	22 990 905	220 100
3	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NEMEYONG II</b>	22 990 905	220 100

#### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Les terrassements ;
- Lot 300 : Les fondations ;
- Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- Lot 500 : La charpente - la couverture et le plafond ;
- Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- Lot 800 : L'électricité ;
- Lot 900 : La peinture ;

- Lot 1000 : Les VRD;

### 3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Messamena, Exercice 2017.

### 5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, **Téléphone 699 821 395** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA par lot** à la Recette Municipale de Messamena.

### 6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **07 OCT 2022** à **11heures** précises et devra porter la mention suivante :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE DU **12 SEPT 2022** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET DE TROIS (03) BLOCS LATRINES A TROIS (02) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Lot n° \_\_\_\_\_)

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

### 7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel par lot** sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### 8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Messamena le **07 OCT 2022** à **12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. *Offre Administrative*

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

##### b. *Offre technique*

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non conforme;

### **c. Offre Financière**

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

### **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière ..... Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux ..... Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,  
le planning d'exécution des travaux ..... Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet ..... Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.**

### **10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **11- CAUTION DE SOUMISSION**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un **montant de 1% du montant prévisionnel par lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

<b>N° Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant prévisionnel (F CFA TTC)</b>	<b>Imputation</b>
1	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NGOULMAKONG</b>	3 899 725	220 100
2	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NGAM</b>	22 990 905	220 100
3	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de <b>NEMEYONG II</b>	22 990 905	220 100

### **12- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois pour tous les lots**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### **13- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE**

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### 14- NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire **des trois (02) lots.**

#### 15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 821 395 / 697 98 00 14.**

Messamena, le

12 SEPT 2022

*Le Maire de la Commune de Messamena.*

*Maitre d'Œuvre*

*Maire Serge Alfred*  
Inspecteur Principal des Régies Financières  
(Impôts)



#### Ampliations :

- ✓ PREFET/HN
- ✓ ARMP ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Pdt/CCPM-MNA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO - ARCHIVES ;